Pierre Billard

frère de Gilles N° 2

Prêtre de l'Oratoire.

Entré : 1671

Né à Mayenne (Mayenne) le 13 février 1653.

Mort à , le 1726.

Notes biographiques et bibliographiques

L. P. Bonnardet
prêtre de l'Oratoire
Archiviste.

Voir :

Audry : T. I, p. 132.

Batterel : T. IV, p. 503-509 notice.

Bonardi, p. 101.

Bougerel : T. II, p. 417.

H. Faure : Antoine de Laval et les écrivains bourbonnais de son temps. Moulins, Place, 1870, in 8 de 177 pages

Dom Piolin : Histoire de l'Eglise du Mans. T VI. p. 346.

Ravaisson : T. X. 1789. Paris. Pedone-Lauriol

Chaudon et Delandine : Dict. historique, Paris, Ménard, 1821, T. IV. p. 60.

Pérennès : Biogr. universelle. Paris et Besançon. 1868. T. II p. 303.

Moréri.

Quérard : France littéraire, T. I p. 334.

Diction. des anonymes, seconde édition

Dictionnaire d'Histoire ecclésiastique, VIII. 1475 Article P. Calendini

M. M. 607, 3e catalogue, N° 118 =

Pierre Billard, de Mayenne, entré à Paris en 1671, Sorti

M. M. 610 p. 138, N 704

Pierre Billard, fils de feu Ambroise Billard, président du grenier à sel et Marguerite de Troisvaletz, né à Mayenne diocèse du Mans, 18 ans, entré le 12, vêtu le 24 février 1671

a fait sa rhétorique – Pas tonsuré

350 ₶ et ses habits la 1 année

250 ₶ les années suivantes avec son entretien

Sorti

P. Batterel IV. 503-509.

XXXIV. — Le Père Pierre Billard,

Entré en 1671, sorti en 1677, mort en 1726.

Pierre Billard né à Mayenne, dans le diocèse du Mans, fils d'Ambroise Billard, Président au grenier à sel de cette ville, et de Marguerite de Troisvarletz, entra, après ses études de rhétorique, dans l'Oratoire et fut reçu à l'Institution de Paris le 24 février 1671, âgé de 18 ans (1). Il était frère du Père Gilles Billard, homme d'esprit et de beaucoup de mérite, habile théologien, qui professa longtemps cette science au Mans avec éclat, et y mourut visiteur au commencement de ce siècle. La netteté de son esprit et son intelligence dans les affaires nous le firent fort regretter. Nous le perdîmes le 19 septembre 1705.

Pierre, son cadet, ne le valait pas. Il nous quitta après 6 ans de congrégation ; mais il conserva l'esprit de régularité et le zèle du salut des âmes, dont il avait vu de grands exemples dans l'Oratoire. Plein de ce zèle, à peine eut-il dit sa première messe au commencement de 1681 que, du conseil du Père de Sainte-Marthe, avec qui il avait conservé des relations particulières depuis sa retraite, et pour venir au secours du pieux M. Piquet, évêque de Cæsarople, qui en sollicitait par ses lettres au dit Père de Sainte-Marthe, il s'embarqua à Marseille et alla rejoindre ce prélat à Alep. De là, ils partirent pour les missions de Perse. Ils ne se furent pas longtemps tâtés sur leur route sans se trouver l'un trop rigide et l'autre trop relâché. Ils virent bientôt qu'ils n'étaient pas faits pour quadrer

(1) *Registre de l'Institution de Paris.*

ensemble, et qu'ils feraient bien de se séparer. Véritablement, à s'en rapporter à une relation que M. Billard a faite de son voyage dans une lettre assez curieuse, le prélat avait avancé quelques maximes qui n'étaient pas tolérables ; ce qui serait d'autant moins surprenant qu'il avait été longtemps laïque et consul de la France à Alep ; et le zèle de M. Billard dans ses décisions n'avait rien d'outré. Il se retira donc de Dierbeques, où se fit la séparation, à la ville de Babylone. Pendant plus de six mois qu'il y séjourna chez les Capucins, il éprouva les mêmes difficultés tant de la part de ces Pères que de celle des Jésuites, qui y sont aussi établis. S'y voyant donc hors d'état d'y faire aucun bien solide, et y ayant été dangereusement malade, il prit le parti de s'en revenir en France après avoir auparavant visité par dévotion les Saints Lieux de Jérusalem, et d'aller offrir ses services à M. Le Camus, le saint évêque de Grenoble, qui manquait de bons ouvriers. Il desservit une cure du diocèse avec un zèle et un désintéressement parfaits, mais seulement 15 ou 16 mois, trouvant M. de Grenoble trop indulgent à tolérer les usuriers de sa paroisse, contre lesquels il ne cessait de fronder. De retour à Paris, il refusa la cure d'Ernée, lieu de sa naissance, au diocèse du Mans, qui valait 4000 livres. Mais, pour n'être pas oisif, il fit la fonction de prêtre habitué dans la paroisse de St-Etienne-du-Mont, disant la messe, confessant, livré à tous les exercices d'un saint prêtre, mais toujours gratuitement et ne voulant jamais recevoir une obole de ses fonctions, distribuant au contraire tous les jours l'aumône à tous les pauvres qu'il rencontrait sur son passage, au sortir de dire la messe, et se renfermant le reste de la journée pour prier, étudier, lire l'Ecriture Sainte et la Tradition et pour composer divers ouvrages de religion.

Les Jésuites étaient sa bête ; et, s'échauffant la tête à force de parler d'eux et de n'étudier que ce qui s'est fait contre eux, il s'imagina rendre service à l'Eglise en augmentant le nombre prodigieux des écrits faits contre la

Société. Pour prouver donc que les erreurs, les relâchements qu'on lui reproche, coulent du Molinisme comme de leur source, il fit l'ouvrage suivant :

Bête à 7 têtes, ou bête jésuitique. Conférences entre Théophile et Dorothée, dans lesquelles on fait voir quelle est la politique ou l'esprit des Jésuites et l'union inséparable qu'il y a entre les maximes de morale qu'ils ont soutenues et leur grâce suffisante donnée à tout le monde sans exception, qui est le principe d'erreur dont ils les font naître. — Pour rendre cette union sensible et capable en même temps d'en donner une juste horreur, on compare l'erreur de la grâce suffisante au corps d'un dragon monstrueux, d'où sortent 7 têtes de serpent, dont on se sert comme des figures pour représenter 7 capitales erreurs de morale que les Jésuites ont enseignées. Tome I. A Cologne, 1693, un volume in-12 de 466 pages.

L'ouvrage devait être en trois volumes. Le second était prêt d'être fini, quand il fut arrêté à Tours, où il en corrigeait les épreuves. Il ne voulut jamais répondre devant l'Intendant, parce qu'il s'agissait, disait-il, d'une affaire ecclésiastique.

Tel est l'énorme titre de ce livre qui fait seul suffisamment juger du dessein bizarre, du style diffus et de l'imagination emportée de son auteur. Ses preuves n'ont rien de nouveau, et qui ne se trouve déjà dans la *Morale pratique*, à laquelle il renvoie souvent. L'application qu'il prétend faire à la Société de la vision de l'Apocalypse de la Bête à 7 têtes, est tournée avec si peu d'art et de justesse, et sent si fort son visionnaire, qu'après l'avoir lue de sang-froid, on conçoit plus de pitié pour lui que d'indignation contre cette Société, quoiqu'il ait amassé bien des faits et des dits qui ne font pas honneur à ce corps et ne sont pas sans fondement pour la plupart.

Quelqu'un m'a assuré que le second volume de cet ouvrage avait aussi paru et qu'il l'avait tenu entre ses mains. C'était bien assez du premier pour faire à l'auteur les affaires les plus sérieuses.

Il était au Collège des Grassins, pendant qu'il composait cet ouvrage, et, comme d'une des fenêtres de sa chambre, il voyait jusqu'à la Bastille, il a avoué, depuis sa prison, que la vue de cet objet l'avait troublé plus d'une fois dans la composition de son livre par un secret pressentiment de ce qui lui arriva ; mais que, se croyant suscité de Dieu pour faire ce qu'il faisait, il avait toujours passé par dessus ses craintes.

On découvrit qu'il avait fait imprimer son livre à Tours. Par les perquisitions qu'on y fit, on parvint jusqu'à lui ; il fut arrêté et mis à la Bastille, d'où il ne sortit qu'au bout de deux ans et vraisemblablement non sans abjurer tout ce qu'il avait écrit.

Au mois d'octobre 1696, il avait été transféré à Saint-Lazare où il eut moins de liberté, parce qu'on lui refusa la permission, qu'il avait à la Bastille, de dire la messe et de se promener. Au bout d'un an et demi, il lui fut permis de se retirer à Saint-Victor, retraite beaucoup plus douce que M. le Cardinal de Noailles lui procura sur une requête des paroissiens de Saint-Etienne-du-Mont qui sollicitaient cette grâce par reconnaissance des services qu'il avait rendus à cette paroisse. Il eut enfin liberté entière au mois d'octobre 1699, par l'entremise d'un jeune homme qu'il avait élevé.

Voici par quelle aventure il en fut quitte à si bon marché. Etant aux Grassins, il s'était attaché par charité à élever un jeune homme qui, par ses talents naturels, lui avait paru de grande espérance. Celui-ci, devenu grand, se poussa, par son habileté à dessiner et à peindre, auprès de M. de Châteauneuf, le Secrétaire d'Etat. Ce ministre fut si content du travail et de la personne du jeune homme, qu'il lui promit de faire sa fortune ; et celui-ci eut la générosité de dire à M. de Châteauneuf que, pour toute récompense, il lui demandait la liberté de celui, à qui il était redevable de tout ce qu'il avait de bon, par la bonne éducation qu'il en avait reçue. Il voulait parler du Père Billard. Il conta ses malheurs, la larme à l'œil, au ministre;

et celui-ci, touché de son récit et de l'intérêt qu'il y prenait, s'employa efficacement pour faire sortir le Père Billard de prison.

Parmi ses papiers, qu'on enleva au moment de son arrestation, fut trouvée une lettre qu'on crut être de M. Arnauld, et dont ce docteur parle ainsi à Madame de Fontpertuys (1) : « *Voici ce qu'on mande. Un prêtre, nommé Billard, qui faisait imprimer à Tours un libelle contre les Jésuites, a été arrêté ; et, parce que M. Pyrot et M. le Curé de Saint-Jacques avaient ouï parler de ce libelle, ils avaient été trouver M. l'archevêque pour se disculper, et M. l'archevêque leur dit ce qui suit, à savoir que M. de Châteauneuf, faisant le rapport de cette affaire au roi en sa présence, lui avait dit qu'on avait trouvé parmi les papiers du sieur Billard une lettre de M. Arnauld ; que le roi se l'était fait lire ; et que lui, archevêque s'étant pris à rire pendant la lecture de cette lettre, le roi, qui s'en était aperçu, lui avait demandé de quoi il riait. A quoi le prélat avait répondu qu'il riait de ce que c'était la première fois de sa vie qu'il avait vu de la modération dans M. Arnauld, quoique, à vrai dire, ce n'était pas tant la matière du livre qu'il y condamnait, que les excès de l'auteur. Car cette lettre de M. Arnauld*, ajoute-t-il lui-même, *contenait qu'il n'était pas d'avis qu'on fît imprimer ce livre, parce que la manière dont il est écrit, était outrée. Et cependant, il est bien certain*, continue-t-il, *que je n'ai rien écrit à ce M. Billard, ne sachant pas seulement s'il était au monde.*»

L'avis pouvait venir de quelque autre qui avait emprunté le nom de M. Arnauld, ou qui n'avait peut-être pas signé ; et il en résulte toujours que le jugement que j'ai porté de ce livre s'accorde avec celui des zélés anti-molinistes.

Le sieur Billard se retira ensuite à Chaillot, où il avait une maison de campagne, jusqu'en 1720, ayant près de lui Messire Guy-Michel Billard de Laurière, son neveu à la mode de Bretagne, qui lui a été très attaché jusqu'à sa

(1) Arnauld, *Lettre à Fontpertuys du 22 mars 1694.*

mort, arrivée en 1726 à Charenton, dans la terre de son dit neveu, d'une rétention d'urine. Le peuple le regarda comme un saint à cause de ses charités abondantes.

Il passa le reste de sa vie à Chaillot en vrai solitaire. M. de Laurière, conseiller au grand Conseil, a hérité de tous ses papiers, parmi lesquels il assure qu'il y a divers ouvrages manuscrits, tels que celui qu'il a intitulé :

Les Grandeurs de l'Eglise, et un autre qui a pour titre :

La Perpétuité de la religion qu'il ne put faire approuver du censeur royal à cause de quelques traits, qu'il y avait mêlés, sur les disputes du temps.

Il fit imprimer en 1701, hors de France, le

Philosophe chrétien, qu'il avait composé à la Bastille. Mais l'édition fut arrêtée aux portes de Paris en y entrant (1).

(1) Tout ceci est extrait de la *Vie* manuscrite de *Pierre Billard* par son neveu, M. de Laurière.

Batterel IV 503-509

XXXIV. — Le Père Pierre Billard,

Entré en 1671, sorti en 1677, mort en 1726

Pierre Billard né à Mayenne, dans le diocèse du Mans, fils d'Ambroise Billard, Président au grenier à sel de cette ville, et de Marguerite de Troisvarletz, entra, après ses études de rhétorique, dans l'Oratoire et fut reçu à l'Institution de Paris le 24 février 1671, âgé de 18 ans (1). Il était frère du Père Gilles Billard, homme d'esprit et de beaucoup de mérite, habile théologien, qui professa longtemps cette science au Mans avec éclat, et y mourut visiteur au commencement de ce siècle. La netteté de son esprit et son intelligence dans les affaires nous le firent fort regretter. Nous le perdîmes le 19 septembre 1705.

Pierre, son cadet, ne le valait pas. Il nous quitta après 66 ans de congrégation ; mais il conserva l'esprit de régularité et le zèle du salut des âmes, dont il avait vu de grands exemples dans l'Oratoire. Plein de ce zèle, à peine eut-il dit sa première messe au commencement de 1681 que, du conseil du Père de Sainte-Marthe, avec qui il avait conservé des relations particulières depuis sa retraite, et pour venir au secours du pieux M. Piquet, évêque de Cæsarople, qui en sollicitait par ses lettres au dit Père de Sainte-Marthe, il s'embarqua à Marseille et alla rejoindre ce prélat à Alep. De là, ils partirent pour les missions de Perse. Ils ne se furent pas longtemps tâtés sur leur route sans se trouver l'un trop rigide et l'autre trop relâché. Ils virent bientôt qu'ils n'étaient pas faits pour quadrer

(1) *Registre de l'institution de Paris.*

ensemble, et qu'ils feraient bien de se séparer. Véritablement, à s'en rapporter à une relation que M. Billard a faite de son voyage dans une lettre assez curieuse, le prélat avait avancé quelques maximes qui n'étaient pas tolérables ; ce qui serait d'autant moins surprenant qu'il avait été longtemps laïque et consul de la France à Alep ; et le zèle de M. Billard dans ses décisions n'avait rien d'outré. Il se retira donc de Dierbeques, où se fit la séparation, à la ville de Babylone. Pendant plus de six mois qu'il y séjourna chez les Capucins, il éprouva les mêmes difficultés tant de la part de ces Pères que de celle des Jésuites, qui y sont aussi établis. S'y voyant donc hors d'état d'y faire aucun bien solide, et y ayant été dangereusement malade, il prit le parti de s'en revenir en France après avoir auparavant visité par dévotion les Saints Lieux de Jérusalem, et d'aller offrir ses services à M. Le Camus, le saint évêque de Grenoble, qui manquait de bons ouvriers. Il desservit une cure du diocèse avec un zèle et un désintéressement parfaits, mais seulement 15 ou 16 mois, trouvant M. de Grenoble trop indulgent à tolérer les usuriers de sa paroisse, contre lesquels il ne cessait de fronder. De retour à Paris, il refusa la cure d'Ernée, lieu de sa naissance, au diocèse du Mans, qui valait 4000 livres. Mais, pour n'être pas oisif, il fit la fonction de prêtre habitué dans la paroisse de St-Etienne-du-Mont, disant la messe, confessant, livré à tous les exercices d'un saint prêtre, mais toujours gratuitement et ne voulant jamais recevoir une obole de ses fonctions, distribuant au contraire tous les jours l'aumône à tous les pauvres qu'il rencontrait sur son passage, au sortir de dire la messe, et se renfermant le reste de la journée pour prier, étudier, lire l'Ecriture Sainte et la Tradition et pour composer divers ouvrages de religion.

Les Jésuites étaient sa bête ; et, s'échauffant la tête à force de parler d'eux et de n'étudier que ce qui s'est fait contre eux, il s'imagina rendre service à l'Eglise en augmentant le nombre prodigieux des écrits faits contre la

Société. Pour prouver donc que les erreurs, les relâchements qu'on lui reproche, coulent du Molinisme comme de leur source, il fit l'ouvrage suivant :

Bête à 7 têtes, ou bête jésuitique. Conférences entre Théophile et Dorothée, dans lesquelles on fait voir quelle est la politique ou l'esprit des Jésuites et l'union inséparable qu'il y a entre les maximes de morale qu'ils ont soutenues et leur grâce suffisante donnée à tout le monde sans exception, qui est le principe d'erreur dont ils les font naître. — Pour rendre cette union sensible et capable en même temps d'en donner une juste horreur, on compare l'erreur de la grâce suffisante au corps d'un dragon monstrueux, d'où sortent 7 têtes de serpent, dont on se sert comme des figures pour représenter 7 capitales erreurs de morale que les Jésuites ont enseignées. Tome I. A Cologne, 1693, un volume in-12 de 466 pages.

L'ouvrage devait être en trois volumes. Le second était prêt d'être fini, quand il fut arrêté à Tours, où il en corrigeait les épreuves. Il ne voulut jamais répondre devant l'Intendant, parce qu'il s'agissait, disait-il, d'une affaire ecclésiastique.

Tel est l'énorme titre de ce livre qui fait seul suffisamment juger du dessein bizarre, du style diffus et de l'imagination emportée de son auteur. Ses preuves n'ont rien de nouveau, et qui ne se trouve déjà dans la *Morale pratique*, à laquelle il renvoie souvent. L'application qu'il prétend faire à la Société de la vision de l'Apocalypse de la Bête à 7 têtes, est tournée avec si peu d'art et de justesse, et sent si fort son visionnaire, qu'après l'avoir lue de sang-froid, on conçoit plus de pitié pour lui que d'indignation contre cette Société, quoiqu'il ait amassé bien des faits et des dits qui ne font pas honneur à ce corps et ne sont pas sans fondement pour la plupart.

Quelqu'un m'a assuré que le second volume de cet ouvrage avait aussi paru et qu'il l'avait tenu entre ses mains. C'était bien assez du premier pour faire à l'auteur les affaires les plus sérieuses.

Il était au Collège de Grassins, pendant qu'il composait cet ouvrage, et, comme d'une des fenêtres de sa chambre, il voyait jusqu'à la Bastille, il a avoué, depuis sa prison, que la vue de cet objet l'avait troublé plus d'une fois dans la composition de son livre par un secret pressentiment de ce qui lui arriva ; mais que, se croyant suscité de Dieu pour faire ce qu'il faisait, il avait toujours passé par dessus ses craintes.

On découvrit qu'il avait fait imprimer son livre à Tours. Par les perquisitions qu'on y fit, on parvint jusqu'à lui ; il fut arrêté et mis à la Bastille, d'où il ne sortit qu'au bout de deux ans et vraisemblablement non sans abjurer tout ce qu'il avait écrit.

Au mois d'octobre 1696, il avait été transféré à Saint-Lazare où il eut moins de liberté, parce qu'on lui refusa la permission, qu'il avait à la Bastille, de dire la messe et de se promener. Au bout d'un an et demi, il lui fut permis de se retirer à Saint-Victor, retraite beaucoup plus douce que M. le Cardinal de Noailles lui procura sur une requête des paroissiens de Saint-Etienne-du-Mont qui sollicitaient cette grâce par reconnaissance des services qu'il avait rendus à cette paroisse. Il eut enfin liberté entière au mois d'octobre 1699, par l'entremise d'un jeune homme qu'il avait élevé.

Voici par quelle aventure il en fut quitte à si bon marché. Etant aux Grassins, il s'était attaché par charité à élever un jeune homme qui, par ses talents naturels, lui avait paru de grande espérance. Celui-ci, devenu grand, se poussa, par son habileté à dessiner et à peindre, auprès de M. de Châteauneuf, le Secrétaire d'Etat. Ce ministre fut si content du travail et de la personne du jeune homme, qu'il lui promit de faire sa fortune ; et celui-ci eut la générosité de dire à M. de ~~Châteauneuf~~ que, pour toute récompense, il lui demandait la liberté de celui, à qui il était redevable de tout ce qu'il avait de bon, par la bonne éducation qu'il en avait reçue. Il voulait parler du Père Billard. Il conta ses malheurs, la larme à l'œil, au ministre ;

et celui-ci, touché de son récit et de l'intérêt qu'il y prenait, s'employa efficacement pour faire sortir le Père Billard de prison.

Parmi ses papiers, qu'on enleva au moment de son arrestation, fut trouvée une lettre qu'on crut être de M. Arnauld, et dont ce docteur parle ainsi à Madame de Fontpertuys (1) : « *Voici ce qu'on mande. Un prêtre, nommé Billard, qui faisait imprimer à Tours un libelle contre les Jésuites, a été arrêté ; et, parce que M. Pyrot et M. le Curé de Saint-Jacques avaient ouï parler de ce libelle, ils avaient été trouver M. l'archevêque pour se disculper, et M. l'archevêque leur dit ce qui suit, à savoir que M. de Châteauneuf, faisant le rapport de cette affaire au roi en sa présence, lui avait dit qu'on avait trouvé parmi les papiers du sieur Billard une lettre de M. Arnauld ; que le roi se l'était fait lire ; et que lui, archevêque s'étant pris à rire pendant la lecture de cette lettre, le roi, qui s'en était aperçu, lui avait demandé de quoi il riait. A quoi le prélat avait répondu qu'il riait de ce que c'était la première fois de sa vie qu'il avait vu de la modération dans M. Arnauld, quoique, à vrai dire, ce n'était pas tant la matière du livre qu'il y condamnait, que les excès de l'auteur. Car cette lettre de M. Arnauld,* ajoute-t-il lui-même, *contenait qu'il n'était pas d'avis qu'on fît imprimer ce livre, parce que la manière dont il est écrit, était outrée. Et cependant, il est bien certain,* continue-t-il, *que je n'ai rien écrit à ce M. Billard, ne sachant pas seulement s'il était au monde.*»

L'avis pouvait venir de quelque autre qui avait emprunté le nom de M. Arnauld, ou qui n'avait peut-être pas signé ; et il en résulte toujours que le jugement que j'ai porté de ce livre s'accorde avec celui des zélés anti-molinistes.

Le sieur Billard se retira ensuite à Chaillot, où il avait une maison de campagne, jusqu'en 1720, ayant près de lui Messire Guy-Michel Billard de Laurière, son neveu à la mode de Bretagne, qui lui a été très attaché jusqu'à sa

(1) Arnauld, *Lettre à Fontpertuis du 22 mars 1694.*

mort, arrivée en 1726 à Charenton, dans la terre de son dit neveu, d'une rétention d'urine. Le peuple le regarda comme un saint à cause de ses charités abondantes.

Il passa le reste de sa vie à Chaillot en vrai solitaire. M. de Laurière, conseiller au grand Conseil, a hérité de tous ses papiers, parmi lesquels il assure qu'il y a divers ouvrages manuscrits, tels que celui qu'il a intitulé *Les Grandeurs de l'Eglise*, et un autre qui a pour titre : *La Perpétuité de la religion* qu'il ne put faire approuver du censeur royal à cause de quelques traits, qu'il y avait mêlés, sur les disputes du temps.

Il fit imprimer en 1701, hors de France, le *Philosophe chrétien*, qu'il avait composé à la Bastille. Mais l'édition fut arrêtée aux portes de Paris en y entrant (1).

(1) Tout ceci est extrait de la *Vie* manuscrite de *Pierre Billard* par son neveu, M. de Laurière.

Bougerel =

Le Père Pierre Billard

copie de la notice mss. composée par le P. Bougerel et dont j'ai l'original (en format trop grand) dans mes cartons

---

Pierre Billard naquit le 15 février 1633 à Ernée, petite ville du pays du Maine. Il était fils d'Ambroise Billard, président au grenier à sel. Sa mère était Marguerite Trois varlets. Pierre était le second de leurs fils. Son père ayant été tué le 23 juillet 1653, sa mère se remaria à Mathurin le Jariel, Directeur des Fermes à Nevers. Elle s'y rendit avec son second fils et envoya Gilles, l'aîné, à Paris. L'année d'après, il fut joindre son frère à Paris. Ils se mirent en pension à St Charles, espèce de séminaire de St Lazare, où Pierre fit de grands progrès dans la vertu et dans les lettres.

Âgé de 18 ans, il entra à l'Institution de Paris, le 24 février 1671. Son frère lui en avait donné l'exemple l'année d'auparavant. Son institution finie, il étudia en philosophie. Il s'y mit tout entier, il n'donnait guère deux heures sur un fauteuil et ne se couchait que deux fois la semaine. Il passa ainsi ses deux ans de philosophie et de théologie. Mais, comme son beau-père, qui était maître de son bien, le privait même du nécessaire, ce qui l'obligea de sortir de l'Oratoire avec la permission du R. P. de Sainte Marthe général, qui lui promit de le recevoir quand il voudrait rentrer, il lui donna une attestation très avantageuse.

Il se rendit à Mayenne chez son aïeule, où il édifia toute la ville par sa vertu et par sa piété.

Son beau-père, très fâché qu'il eût quitté l'Oratoire, le traita très durement et épuisa infiniment sa patience. Abandonné de ses parents, privé de ses biens, il se retira à Paris dans une chambre d'un modique prix et ne mangea que du pain et ne but que de l'eau plutôt que de relever l'injustice d'une personne que le sang et le devoir lui rendaient respectable. Il lui rétablit enfin sa pension et le pressa d'entrer dans les ordres sacrés.

Il s'y préparait par la prière, par la retraite et la pénitence et fut faire une retraite à St Lazare. Il entra en dispute avec son confesseur et ensuite avec le plus savant de la maison sur la prédestination. Le confesseur lui soutint que quelques théologiens enseignaient que Dieu voulait damner les hommes. M. Billard le nia et ajouta qu'il était vrai qu'il y avait des élus et des prédestinés ; mais que pour cela il ne fallait pas conclure que Dieu voulait damner les hommes, que ceux qui étaient sauvés étaient redevables de leur salut à sa bonté, à sa miséricorde et à la grâce de Dieu ; que les réprouvés ne pouvaient s'en prendre qu'à eux-mêmes. Ils l'obligèrent à sortir de St Lazare. Il obtint ensuite des démissoires et fut prendre les ordres à Soissons dans un an. Etant diacre, il se présenta à un grand vicaire de Paris pour lui demander la permission de prêcher. Le grand vicaire voulut savoir ce qu'il pensait sur la grâce. « Je suis, Monsieur, du sentiment de l'Eglise. Puisque vous voulez que je m'explique clairement, je crois avec l'Eglise et le Concile de Trente qu'il n'y a point d'autre grâce que la grâce efficace par elle-même. Ainsi le seul sentiment de St Augustin est raisonnable. Celui des Jésuites approche du Pélagianisme et celui des Thomistes est ridicule » — « Vous savez, Monsieur, cette question, répondit le grand vicaire ; mais, comment prêcherez-vous l'attrition ? » — « La seule idée que l'on doit avoir de l'attrition, répondit le P. Billard, est une douleur d'avoir offensé Dieu parce qu'il est infiniment bon et que le péché lui déplaît, douleur qui doit être produite en nous non par la crainte des peines, mais par un amour de Dieu non seulement dominant mais encore habituel. » Le lendemain, le grand vicaire lui donna la permission de prêcher. Il s'en acquitta avec zèle et avec ~~succès~~ succès.

Le Père de Ste Marthe, à qui M. Piquet, nommé évêque de Césaropole, avait demandé des missionnaires, l'engagea à y aller. Il a fait la relation de son voyage jusques à Babylone d'une manière très curieuse.

Il fut ordonné prêtre en 1681, et partit avec un froid excessif jusques à Marseille et s'embarqua à Cassis sur une polaire qui le mena en onze jours à Tripoli de Syrie, ville située au pied du Mont Liban. Deux jours après il partit pour Alep avec un chrétien maronite à qui le consul de Tripoli l'adressa afin qu'il eut soin de lui. En arrivant à Alep, il fut chez M. de Césaropole. Il avait avec lui le Père Casmont, prêtre de l'oratoire, qu'il avait connu et avec lequel il avait demeuré à Angers et à l'Institution.

Après avoir demeuré un mois à Alep, ils en partirent et allèrent passer l'Euphrate au Biré. Ils trouvèrent plusieurs petites villes, où il y avait des églises schismatiques, chez qui M. Piquet ne faisait pas difficultés d'aller dire la Messe. M. Billard ne crut pas devoir l'y accompagner. Il s'en aperçut et lui fit une sévère réprimande. Il lui dit ses raisons; mais le prélat n'en fut pas content. Ensuite, parlant d'un Turc qui par intérêt les avait retirés dans sa maison, M. Piquet voulut lui persuader qu'il y avait beaucoup de Turcs qui se sauveraient en vivant et en mourant dans la religion de Mahomet. Il appuya ses raisons sur une révélation de Sainte Brigitte.
« Comme, dit M. Billard, je vis que le Père de Casmont ne lui répondait pas, je pris la parole après lui avoir demandé la permission. Je lui dis que j'avais été instruit dès mon enfance qu'il n'y a point de salut hors de l'Eglise et que je m'étais confirmé dans cette foi par la lecture de l'Evangile et des Pères de l'Eglise. » C'est ainsi qu'il rapporte ces faits. Dieu seul sait ce qui en est; car M. Piquet était un grand homme de bien. Mais il ajoute que ce prélat, qui avait été consul à Alep, était plus capable de décider sur les différends du commerce et des négoce que de nous conduire et de nous animer dans l'exécution du dessein qui nous était commun à tous.

Ayant passé la Mésopotamie et arrivés à Dierbequier, qui est sur le Tigre, un des Capucins qui y étaient, appelé le P. Ange d'Angers, proposa à M. Billard un cas de conscience. M. Billard lui rapporta un fait de l'histoire ecclésiastique qui

décidait son cas. Apparemment que le Capucin l'avait déjà proposé à M. de Césarople, car ce Prélat le réprimanda et lui dit qu'il fallait absolument se séparer. Il prit conseil du Père de Casemont. Il alla à Babylone dans le temps que ce Prélat et sa suite prirent la route de Tauris en Perse pour aller de là à Ispahan. M. Billard fut très sensible à cette séparation. Il partit de Dierbéquier sur un guilec, espèce de bateau. Ils arrivèrent avec deux caimes dans une ville nommée Jésiré. Ils furent conduits tous les trois devant l'aga qui les taxa à 25 écus chacun et ne voulut rien écouter. On le mit dans une espèce de vestibule où on le menaça de lui donner la bastonade sur la plante des pieds et de lui couper la tête. Un Turc s'assit auprès de lui, tira son poignard et menaça de l'enfoncer dans son estomac. Jamais il ne fut plus tranquille. Il demeura dans cet état depuis 9 heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. Ils donnèrent ensuite cette somme et continuèrent leur route vers Ninive et de là à Babylone. Il se retira avec les deux Carmes à l'hospice des Capucins. Il y demeura huit mois et demi. Peu de temps après leur arrivée, un des Carmes siciliens se fit juif et les abandonna. Ils avaient disputé plusieurs fois ensemble sur la religion juive. Il voyait souvent un renégat auquel il parlait quelquefois de son apostasie et l'exhortait à réparer son crime. Il lui répondait que le P. N. lui donnait confiance, qu'ayant un bon « peccavi » à sa mort, Dieu lui ferait miséricorde. Il employait tout son zèle pour le convaincre qu'il se trompait. Il lui fit promettre qu'il viendrait avec lui et qu'il ne l'abandonnerait jamais. Mais ce même Père N. s'y opposa vivement et lui reprocha qu'il voulait attirer sur eux une vive persécution.

Le supérieur des deux missionnaires qui étaient à Babylone étant mort, le survivant pria M. Billart de le confesser. Il y consentit à condition qu'il se soumettrait à lui, comme à son juge et qu'il renoncerait à ses maximes. Il le refusa. Il tomba alors

malade et le frère d'un des missionnaires qui était le médecin de la ville lui donna une pilulle pour le faire reposer qui lui causa une sueur terrible avec des élancements et des transports beaucoup plus violents que ceux que la fièvre chaude lui avait fait souffrir. Se croyant sur le point de paraître devant Dieu, il prit de l'orviétan et vomit la pilulle et sur le champs il fut guéri.

Se voyant hors d'état de travailler, il prit la résolution de retourner en France et se mit dans une caravane. Il fut joint à Ninive par le Père Nau, jésuite, qui venait de la mission de Merdin. Les Turcs les avaient mis en prison d'où ils étaient sortis à force d'argent. Dans la suite, arrivant à Marseille, M. Billard lut une relation imprimée de ~~voyage~~ cette mission, où le pays de Merdin était comparé au Paradis terrestre. Et ce qui l'étonna davantage, c'est qu'on assurait que les Jésuites y avaient été martyrisés.

Ils disputèrent ensuite sur la grâce et se brouillèrent, et le P. Nau lui demanda ses ornements et sa pierre d'autel pour aller dire la Messe ailleurs, parce qu'il le regardait comme un hérétique. Ce que Monsieur Billard lui refusa.

Ensuite, arrivés à Alep, il cabala contre M. Billard; ce qui ne servit de rien, car M. le chevalier d'Hervieux, consul, lui fit toutes sortes d'amitiés et lui donna des lettres de recommandation pour les villes de son passage. Arrivé à Tripoli de Syrie, un chef des missionnaires lui dit en confidence qu'il avait converti et baptisé une famille turque sans lui défendre d'aller à la Mosquée. Il ne fit point de cas de tout ce que put lui dire M. Billard.

Après avoir passé par Ste Jean d'Acre, il fut à Nazareth, de là à Jérusalem, ville médiocrement grande. Après avoir satisfait à sa dévotion, il se rendit à Bethléem. A son retour à Acre, il retrouva le P. Nau.

Il se rendit enfin à Paris à la fin de l'an 1682, où, après avoir demeuré deux jours, il alla à Grenoble.

Voilà un précis de sa lettre. Après avoir salué sa mère et son beau-père, qui était

fermier-général, il se rendit à Grenoble. M. Le Camus gouvernait cette église. Son arrivée avait fait fuir 400 prêtres scandaleux. M. Billard se mit en pension au séminaire conduit par les Prêtres de l'Oratoire. Il n'y fut pas longtemps, parce que M. Le Camus, instruit de son mérite, lui confia le soin d'une cure appelée « du Désert ». Il fit ses fonctions avec zèle et avec un désintéressement admirable, car tout le revenu était distribué aux pauvres. Il invectiva surtout contre les usuriers. Ils se soulevèrent contre lui et M. de Grenoble, voulant même les ménager, il demanda son congé et l'obtint. M. de Grenoble lui donna une attestation très honorable. L'amour de sa mère l'engagea à revenir à Paris.

C'est alors qu'il prêcha. Et ses sermons étaient si beaux, si touchants et si solides que M. Le Gêcheux, docteur de Sorbonne, fut lui offrir la cure d'Ernée, après l'avoir entendu prêcher et s'être imprimé de ses mœurs. Il voulut s'en défendre. Mais il le pressa tant qu'il accepta à condition qu'il n'y aurait point d'obstacle. Ils se présentèrent ensuite à M. du Mans qui leur ayant demandé où il avait travaillé : « A Grenoble », lui dit-il. « La morale en est bien austère », répliqua le Prélat.

Comme il vit que ce prélat, loin de le soutenir dans les occasions, l'abandonnerait, il pria M. Le Geschenx de jeter les yeux sur quelqu'autre. Il eut beau lui dire que c'était son pays natal, que la cure valait 4000 livres, il ne voulut rien écouter.

Il continua à Paris ses prédications et se donna à la confession. Il travailla à la paroisse St Etienne du Mont où sa piété se fit paraître malgré lui. Son désintéressement était parfait. Il ne prenait aucune rétribution quelconque, quel que besoin qu'il en eût, et, pour être en état d'assister les pauvres, il retranchait le sommeil. Il confessait les religieuses de la Roquette.

Madame de Maintenon, qui avait établi St Cyr, voulut rendre la supérieure de

La Roquette perpétuelle, d'élective qu'elle était. M. Billard ne put consentir à ce changement, parce qu'on ne doit pas changer, sans une grande nécessité, une règle sous laquelle on a fait profession. On eut recours aux prières, aux menaces, à la violence : rien ne les ébranla. On en transféra plusieurs par lettres de cachet. M. Billard leur dressa une requête qui fut bien reçue par l'archevêque de Paris. On expédia une lettre de cachet contre lui. Il en fut averti et se cacha à Paris pendant un an. Son absence ne fit point changer de résolution aux religieuses.

L'an 1692, il mit au jour un livre qu'il avait composé à ses heures de loisir. Il le fit imprimer à Tours. Il est intitulé :
La Bête jésuitique, ou bête à sept têtes. Le but de ce livre est de prouver que la société des Jésuites cause plus de maux à l'Eglise qu'elle ne lui procure de bien et qu'elle a enfanté 7 erreurs qui sont signifiées par cette bête à 7 têtes. Le titre paraît vif. La manière répond au titre. Il était divisé en 3 tomes. Le premier était achevé d'imprimer. On travaillait au second ; mais l'imprimeur livra l'ouvrage aux Jésuites qui lui dirent de continuer. Cependant ils obtinrent une lettre de cachet qui fut envoyée à l'Intendant de Tours qui fit arrêter M. Billard par le Prévôt et conduire en prison. M^r l'Intendant l'interrogea. M. Billard parla avec respect du roi et ajouta qu'on ne devait pas trouver mauvais qu'il gardât le silence parce qu'il ne pouvait reconnaître son autorité, parce que sa cause était ecclésiastique. Mais l'intendant lui ayant dit que l'impression du livre n'était pas un fait ecclésiastique, et qu'il était obligé de répondre. « Je n'entre pas, répliqua-t-il, dans cette discution ; mais, s'il en est un, c'est au libraire à qui il faut s'adresser. »

On saisit 200 exemplaires reliés avec les mss. des deux derniers et de celui du caractère de la véritable religion. Le valet du prévôt fouilla dans ses poches et enleva son argent. Un autre vola une tasse d'argent. On fit ensuite un inventaire qu'il ne voulut pas signer. Le prévôt prit pour lui 3 exemplaires et 3 pour M. l'Intendant. En arrivant en prison, le géôlier

le fouilla.

La première lecture qu'il fit pour l'animer à la patience fut de l'Ecriture sainte que le prévôt, après beaucoup de prières, lui permit de porter. Il fut gardé sou 6 jours en vue jour et nuit par deux archers. Après trois semaines de séjour dans cette prison, on l'emmena à Paris à la Bastille, et M. de Miromesnil, intendant de Tours, lui fit rendre 40 louis d'or. M. l'intendant le recommanda et ordonna d'en avoir soin et le traita très honnêtement. Il arriva à la Bastille le 11 Mars. Il fut longtemps sans dire la Messe, sans l'entendre même; mais, les 7 derniers mois, le roi lui permit de la dire. Après avoir demeuré 6 ans à la Bastille, il fut transféré le 6 octobre 1696 à St. Lazare, où il demeura plus de 31 mois. Non seulement on le priva alors de la permission de dire la messe, mais encore des sacrements à cause qu'il ne voulait pas signer le formulaire. Il s'en plaignit à M. l'Archevêque qui lui permit de recevoir les sacrements. Ce livre pour lequel il est en prison, est entièrement contre les Jésuites. Il y montre que leur morale et leur doctrine est très mauvaise, très pernicieuse et très préjudiciable à la religion chrétienne. L'on prétend que ses expressions sont trop dures, qu'il pouvait les modérer. Son livre est très bon et très utile à qui voudra le lire avec attention et sans prévention. On lui offrit sa liberté à condition qu'il signerait le formulaire et promit de ne plus écrire. Mais il ne voulut en rien faire, aimant mieux demeurer plutôt prisonnier toute sa vie. Sa prison fit un très grand bruit.

L'auteur rapporte plusieurs lettres qui furent écrites par des parents où l'on trouve bien du détail. Etant encore à la Bastille, le lieutenant du roi, M. Joncar, ne se contenta pas de lui rendre tous les services qui dépendaient de lui; mais il agit encore auprès du Ministre pour lui procurer sa liberté. Ce fut lui qui disposa tellement les choses qu'on donna à M. Billard le choix de 3 communautés ou séminaires pour s'y retirer. Comme sa piété le rendait indifférent, on le mit à St. Lazare. On aurait peine à s'imaginer tous

les mauvais traitements qu'il y souffrit, si lui-même ne s'en était plaint au Ministre, le Marquis de Châteauneuf. Il s'y plaint que non seulement on lui défend de dire la Messe les dimanches et les fêtes, d'écrire pour s'occuper, de se promener sur la terrasse, de voir quelqu'un, de parler à un notaire, et, contre l'intention de Sa Majesté, il est encore prisonnier et sous la clef et dans le lieu de correction. Il s'adressa à M. l'archevêque pour s'en plaindre et lui demanda la permission de dire la Messe. Cette lettre fut très bien reçue. Un de ses amis lui répondit qu'il ne voyait pas pourquoi il demandait cette grâce avec tant d'empressement. On rapporte trois lettres qu'il lui écrivit sur ce sujet et qui sont très belles.

Cette personne, voyant ces lettres, crut qu'il était fâché qu'il lui eût donné ce conseil. Il lui en fit des reproches et M. Billard lui répondit par une autre lettre pleine d'affection et l'exhorta à ne point refroidir son zèle ni son amitié et le remercia de ce qu'il faisait pour lui. Il écrivit de nouveau à M^r l'archevêque pour lui demander toujours la permission de dire la messe. Les paroissiens de St Etienne du Mont présentèrent une requête à M. l'archevêque de Paris, où ils rendent témoignage à sa piété, aux grands services qu'il a rendus à leur paroisse, aux aumônes abondantes qu'il faisait. Ils le justifient surtout sur ces livres et disent qu'on ne saurait lui reprocher qu'un excès de zèle et qui paraîtra peut-être moins immodéré et moins répréhensible dans des temps plus heureux.

Cette requête fut cause que M. l'archevêque ordonna aux Lazaristes de lui laisser dire la messe. Ils répondirent que cela était contraire à l'ordre de leur maison et le supplièrent de ne pas le changer.

Cette requête fut suivie d'une autre au roi au nom des mêmes paroissiens. On relève ses bonnes mœurs, la régularité de sa vie, sa pureté et sa doctrine. Ils supplient très humblement Sa Majesté d'ordonner que ledit rapport soit fait incessamment pour terminer la cause de ce saint prêtre. C'est ainsi que M. Billard obtint la permission

de quitter St. Lazarre et d'aller à St. Victor. Ces Messieurs lui dirent qu'ils n'étaient pas des géôliers, qu'il pouvait aller se promener et sortir même quand il le jugerait à propos. Il y dit la messe. Ces Messieurs avaient pour lui toute la considération possible. Enfin, une dame ayant perdu son mari qui faisait subsister sa famille, eut recours aux charités des gens de bien. M. Billard se chargea d'un de ses fils à qui il fit apprendre à dessiner et peindre et l'aida de ses conseils et de sa bourse. Ce jeune homme, plein des bontés de M. Billard, ne chercha que les occasions de lui rendre service. Quelque temps après, ayant fait un ouvrage pour M. de Châteauneuf, fils du ministre, qui lui plut beaucoup, celui-ci voulut le payer. Ce jeune homme refusa le paiement et le pria seulement d'obtenir le rappel de M. Billard. Ce que M. de Châteauneuf fit avec beaucoup de bonté. Charmé de la reconnaissance de M. de Launay (c'est ainsi que s'appelait ce jeune homme) il agit si vivement auprès du Père de la Chaize que ce Père lui envoya une lettre de cachet qui le mettait en liberté. M. Billard l'en remercia et écrivit aussi à M. de Châteauneuf.

Il se servit de la liberté qu'il venait de recevoir pour mener une vie retirée et se retira à Chaillot l'an 1700. Il se levait à 3 heures et demie du matin, étudiait jusqu'à 7, disait la messe à l'abbaye de Ste Geneviève. Sa messe finie, il reprenait son travail jusqu'au dîner. Le dîner fini, il disait son bréviaire et s'appliquait jusqu'à 4 ou 5 heures, et après avoir dit son bréviaire pour le lendemain, il travaillait jusqu'à souper. Son garçon lui faisait la lecture.

Il composa plusieurs ouvrages, entre autres

Le Chrétien philosophe qui parut en 1701. Cet ouvrage fut très bien reçu et renferme les questions les plus importantes de la religion. Il fut imprimé hors du royaume et saisi en entrant à Paris. M. l'Abbé Bignon le fit examiner et y donna son approbation. Il l'avait commencé à la Bastille. Comme il n'avait ni encre ni papier, il se servait des pelures pour plume et d'huile d'olive mêlée à de la suie et du charbon broyé avec de

l'eau et écrivait sur les marges des livres qu'on lui permettait de lire. Pendant sa prison il ne put dépenser ses revenus, il plaça ses épargnes à la Tournie, et son beau-père ayant fait changer de nature à ses biens et acheté ses propres paternels avant que de lui avoir rendu compte, il s'adressa à un avocat qui lui conseilla d'intenter un procès à son frère, M. de Javiel des Forges, conseiller à la Cour des Aides, car son beau-père était mort. Son frère ne voulut pas l'écouter. M. Billard le fit assigner. Enfin il s'accommoda longtemps après et en retira 400.000# qu'il donna à M. Billard de Laurière, conseiller au grand conseil, son neveu, qu'il maria avec la fille de Mme la Comtesse de St Simon. Ils demeurèrent ensuite ensemble à Chaillot et en 1720 ils se retirèrent à Charenton. Il mourut au mois de Mars 1726, âgé de 73 ou 74 ans. Quand on apprit la mort, la consternation fut générale. Il y eut à ses funérailles un concours étonnant; plus de 600 pauvres le pleurèrent comme leur père.

Ouvrages :

(1 Bête jésuitique ou bête à 7 têtes. Le but de ce livre est de prouver que la Société des Jésuites cause plus de maux à l'Eglise qu'elle ne lui procure de bien
Cours, 2 vol. in 12, 1692.

Cet ouvrage devait être composé d'un 3e volume qui fut perdu, lorsqu'il fut arrêté.

(2 Le philosophe chrétien, 1701. Il en est parlé dans le journal de Trévoux. Mais les journalistes n'en connurent pas l'auteur.

(3 En manuscrit : Perpétuité de la religion chrétienne. Il prouve que les deux dogmes fondamentaux qui sont la foi en Dieu créateur et l'espérance dans le Sauveur ont été répandus dans toutes les nations par le canal d'Adam et d'Eve et de Noé. Cet ouvrage manuscrit fut mis entre les mains de M. Brillon, docteur de Sorbonne pour être examiné pendant que M. d'Argenson était à la tête de la librairie.

Les affaires du temps furent cause que ce docteur rendit les cahiers.

(4 En mss, Petit traité sur les huit Béatitudes

(5 Conseils de piété.

(6 en mss : Grandeur de l'Eglise.

(7 en mss : Sur l'Incarnation.

(8 en mss : Sur la spiritualité de l'âme.

(9 Sur l'union de notre âme avec notre corps.

(10 en mss : Sur la question des faits.

(11 en mss : Sur les habitudes.

(12 Lettre ou relation de son voyage à Babylonne

Ravaisson = Archives de la Bastille, Paris, Pedone Lauriol 1789, T. X

Le chrétien philosophe. Lyon, 1701, in 12

La Beste à sept cornes, Paris, 1693, 2 vol. "ouvrage d'une passion violente contre une société célèbre." (Picot)

Qqs livres de piété

Quérard = La France littéraire, T. I. p. 334 -

- Le chrétien philosophe, Lyon, 1701, in 12
- La Beste à 7 têtes ou Beste jésuitique Cologne (Tours) 1693, 2 part. in 12.

Chaudon et Delandine = Dictionnaire historique, Paris, Ménard, 1821, T. IV, p. 60

Billard (Pierre) né à Ernée dans le Maine en 1653, entra à l'Oratoire en 1671 et mourut en 1726. On a de lui un ouvrage intitulé :

La Bête à sept têtes, 1693, in-12, contre les Jésuites. Ce livre le fit conduire à la Bastille, delà à St Lazare et ensuite à St Victor.

Il avait aussi publié :

Le chrétien philosophe en 1701.

Il finit ses jours à Charenton, chez son neveu, qui en était seigneur.

Pérennès = Biographie universelle Paris et Besançon 1868, T. II p. 303 =

Pierre Billard, né à Ernée dans le Maine en 1653, mort en 1726, à Charenton, chez son neveu qui en était seigneur. Il est auteur de la Bête à sept têtes, 1673, in 12 ouvrage dirigé contre les Jésuites et pour lequel l'auteur fut conduit à la Bastille, de là à St Lazare et ensuite à St Victor. Il fut mis en liberté en 1699. Il avait fait aussi imprimer, avant sa détention, le Chrétien philosophe qui ne parut qu'en 1701

Billard était entré en 1671 dans la Cong. de l'Oratoire.

Adry = Bibliothèque des Ecrivains de l'Oratoire (Fonds fr. 25681 Bibl. Nle) T. I, p. 132.

Pierre Billard, frère de Gilles, fut reçu le 24 février 1671, âgé de 18 ans.

Je trouve : Pierre Billard, entré en 1671, sortit de l'Oratoire, demeurait à Chaillot, près de Paris, au commencement de ce siècle, mort en 1726.

Pierre Billard naquit à Ernée, petite ville du pays du Maine d'Ambroise Billard président au grenier à sel de la même ville. Sa mère, Marguerite de Troisvarletz était fille du président au grenier à sel de Mayenne. Pierre Billard, l'année même de sa naissance, perdit son père qui fut tué le 13 juillet en défendant son oncle, bailli du lieu, qui était attaqué par deux particuliers. Environ 6 ans après, sa mère épousa en secondes noces Mathurin Le Jariel, inventeur des fermes à Nevers et depuis fermier général. Pierre alla demeurer avec eux à Nevers et son frère aîné, qui se nommait Gilles fut envoyé à Paris pour faire ses études. Il entra depuis dans la Cong. de l'Oratoire le 25 juillet 1670, y a rempli les premiers

postes et y est mort en 1705, étant visiteur au Mans.

A l'âge de 12 ans, Pierre Billard se sentit un vif penchant pour les armes et, si sa mère et son beau-père ne s'y fussent opposés, il aurait suivi cette première inclination. Pour empêcher qu'il ne la satisfît, ils le tinrent enfermé jusqu'à ce que les troupes qui allaient en Candie fussent défilées. A l'âge de 13 ou 14 ans, il fut mis avec son frère au séminaire de S. Charles, à Paris, dirigé par les Missionnaires de S. Lazare et l'application qu'il donna à l'étude, jointe au goût qu'il y prit, fit évanouir son premier penchant pour la guerre. Après qu'il eut fait sa rhétorique, il entra à Paris dans la Cong. de l'Oratoire le 24 Janv. 1671 à l'âge de 18 ans, suivant en cela l'exemple de son frère; mais il n'y demeura que 5 à 6 ans, après lesquels il alla demeurer 99 temps à Mayenne chez le père de sa mère, où il ne fit d'autre étude que celle de la religion. Il revint ensuite à Paris, manquant de tout, parce que son beau père lui refusait la pension qui lui était due. Il y vécut dans la plus grande austérité. Déterminé à l'état ecclésiastique par ceux qu'il consultait et ayant déjà reçu la tonsure lorsqu'il était à l'Oratoire, il obtint une permission de prendre les ordres sacrés à Soissons et on les lui conféra tous, excepté la prêtrise, dans l'espace d'une année. Il se livra alors au ministère de la prédication et s'en acquitta avec tant de zèle et de succès que le P. de Ste Marthe, général de l'Oratoire, à qui M. François Piquet, nommé évêque pour les Missions de Perse et de Syrie avait demandé des missionnaires, l'engagea d'aller seconder ce prélat dans ses travaux apostoliques. M. Billard a fait une relation abrégée de son voyage où il nous apprend ce qui suit: Il reçut la sacerdoce, célébra sa 1re messe au mois de janvier 1681 et se rendit à Marseille où il s'embarqua. Onze jours après il arriva à Tripoli de Syrie qui est au pied du Mt Liban. Deux jours après il en partit pour aller à Alep où il se présenta à M. Piquet qui y avait pour lors avec lui le Père Casemont, de l'Oratoire, que M. Billard avait connu à l'Institution de Paris et à Angers. Après environ un mois de séjour à Alep, nous en partîmes, dit M. Billard, avec un frère de l'Oratoire, un médecin de Provence et un polonais qui servait M. Piquet. Ils passèrent l'Euphrate au Biré, ensuite la Mésopotamie et arrivèrent à Diarbequer sur le Tigre. Là il se sépara de M. Piquet et du P. Casemont, ne s'accordant pas avec le premier sur différents sentiments qui, dans la route, avaient fait l'objet de leurs entretiens, ni avec le second parce qu'il lui paraissait trop complaisant pour ce qu'il désapprouvait dans la conduite et les sentiments du prélat. Il se mit en route pour Babylone par la voie du Tigre avec 2 carmes, et prit la route de Tauris en Perse pour aller à Hispahan qui en est la capitale. Il fut arrêté à Jésiré avec les 2 carmes, conduit devant l'Aga et ne se délivra qu'en payant chacun 25 écus. Enfin ils arrivèrent le 28 à Babylone et prirent leur logement dans l'hospice des capucins où M. Billard paya sa pension durant 8 mois ½ qu'il y demeura. S'y voyant inutile et souvent livré à beaucoup de contradictions, il résolut de retourner en France par une caravane qui était nombreuse et bien armée. A Ninive, le P. Nau, jésuite, se joignit à eux. De Ninive il vint à Alep où il fut favorablement accueilli par le chevalier d'Arvieux qui y était en qualité de consul d'Alep. Il vint à Tripoli de

Syrie où il s'embarqua pour St Jean d'acre. De ce lieu il alla à Nazareth, passa par Samarie, visita Jérusalem et ses environs, vit Bethléem, revint à Jérusalem et ensuite à St Jean d'acre où il s'embarqua avec le G. Nare et quelques autres religieux qui retournaient comme lui en France. Ayant mouillé à la rade de Chypre, il voulut voir Famagouste et fit 8 lieues par terre pour satisfaire sa curiosité. L'équipage mouilla encore à l'île de la Langedouce, enfin ils arrivèrent à Marseille, d'où M. Billard alla à Paris. La lettre qui contient la relation de son voyage n'a point été imprimée. Quoique courte, elle est curieuse. L'auteur y fait la description de presque tous les lieux qu'il a vus et il y rapporte diverses aventures qui ont quelque chose d'intéressant. Après avoir salué à Paris sa mère et son beau-père qui était devenu fermier général, il partit au bout de 2 jours pour se rendre à Grenoble dont M. de Camus était alors évêque. Il s'y mit en pension dans le séminaire qui était dirigé par les Pères de l'Oratoire. Peu après le Prélat l'engagea à desservir la cure de Désert qui avait besoin d'un pasteur éclairé, plein de zèle et désintéressé. M. Billard avait ces qualités et il fit beaucoup de bien dans ce lieu. Mais n'y étant pas attaché, lorsque cette paroisse eut un curé, il la quitta et revint au mois de sept à Paris où il apprit la mort de sa mère. Lorsqu'il eut transigé pour la succession au gré de son beau-père, il se livra de nouveau au ministère de la prédication. On voulut lui donner la cure de Mayenne; mais il la refusa et continua de travailler à Paris et surtout dans la paroisse de St Etienne du Mont où il s'était habitué. Dans ce temps là, Madame de Maintenon ayant voulu faire de la communauté de la Roquette au fauxbourg St antoine une décharge de la célèbre communauté qu'elle avait établie à St Cyr, la plupart des religieuses s'opposèrent aux changements que ce nouveau projet devait faire parmi elles. On agit contre plusieurs opposantes qui étaient dirigées par M. Billard et on obtint aussi contre lui un ordre qu'il évita par la retraite. Cependant Mme de Maintenon abandonna son projet et les religieuses de la Roquette étant demeurées tranquilles, M. Billard reparut. Mais en 1692 il essuya une nouvelle tempête qui eut de longues suites. Il voulut écrire contre une société célèbre et fit dans cette vue un assez long ouvrage dont le 2e volume est extrêmement rare. Le titre seul annonce qu'il s'y livrait à toute la vivacité de son esprit. Nous parlons de l'ouvrage intitulé: Berte à 7 testes (ou beste jésuitique) conférences entre Théophile et Dorothée, dans lesquels on fait voir quelle est la politique ou l'esprit des Jésuites ...etc. Tome I, à Cologne, 1693, in 12 de 466 pages, sans la préface qui est très longue. Il est divisé en 6 conférences sans compter une préface de près de 80 pages. L'auteur se transporta exprès à Tours pour y faire imprimer ce livre. Mais, ayant été découvert pendant l'impression du 2e volume qui devait être suivi d'un 3e, il fut arrêté et conduit dans les prisons de la Conciergerie de la même ville la nuit du 13 au 14 fév. 1694. On saisit 200 volumes reliés de l'ouvrage imprimé et les mss. de deux autres volumes. Trois semaines après, M. Billard fut transféré à Paris où il fut renfermé le 11 mai au château de la Bastille. Les 7 derniers mois de cette prison, il eut la permission de dire la messe et le 14 oct. 1696 il fut transféré chez les Missionnaires de St Lazare. Pendant ce temps-là il écrivit plusieurs lettres à M. l'archevêque de Paris, à M. de Châteauneuf ministre d'état et à d'autres

pour obtenir la même liberté de voir la messe, dont il avait joui à la Bastille. On présenta plusieurs requêtes aux mêmes et au Roi, au nom du Clergé et des paroissiens de St Etienne du Mont pour obtenir ou son élargissement ou du moins un autre lieu que celui de S. Lazare. Au mois de mars 1698, Sa Majesté lui donna la permission de se retirer dans l'abbaye de St Victor où il eut toute la liberté qu'il pouvait désirer. Mais il ne s'en servit jamais pour sortir au dehors de la maison. Dans cette retraite, s'étant chargé d'un jeune homme, nommé de Launay, depuis peintre et marchand de tableaux, il lui fit apprendre le dessein et le mit en état de subsister par son travail. Ce jeune homme ayant fait quelque ouvrage pour le fils de M. de Châteauneuf qui plut beaucoup à celui-ci, il lui demanda pour toute récompense l'entière liberté de M. Billard. M. de Châteauneuf le père et le C. de la Chaise s'y intéressèrent aussi et obtinrent que M. Billard se retirerait où il voudrait. La lettre du C. de la Chaise, par laquelle il envoie l'ordre du roi à M. Billard est datée de Fontainebleau le 3 oct. 1699. Cette lettre est extrêmement polie et remplie de témoignages d'affection et d'offres de service. M. Billard alla peu après demeurer à Chaillot près de Paris, où il vécut dans une grande retraite, ne s'occupant que de la prière, de l'étude et de l'assistance des pauvres. Comme son beau-père était mort en 1699 et qu'il ne lui avait rendu aucun compte du bien de sa mère, il crut devoir poursuivre ce qui lui était dû afin de ne point faire de tort à ses héritiers, dont l'un était M. Billard de Larrière, juge général criminel et lieutenant de maire de la ville de Mayenne, père de Messire Guy Michel Billard de Lorrière, conseiller au grand conseil qui a épousé Dame Marie Henriette de St Simon. Ce magistrat doit à M. Billard une grande partie de son éducation. L'abbé Billard le fit venir chez lui à Chaillot, favorisa son mariage avec Mlle de St Simon et l'a fait héritier de presque tous ses biens qui étaient devenus considérables depuis qu'il avait terminé ses contestations avec sa famille pour le recouvrement de ce qui lui appartenait. M. Billard de Lorrière avait fait venir son oncle à Charenton dont il est seigneur et c'est là que celui dont nous parlons est mort au mois de mai 1726, âgé de 73 à 74 ans. Il fut enterré dans le chœur de la paroisse de Charenton dédié sous l'invocation de St Maurice.

Outre l'ouvrage dont on a parlé ci-dessus, on a encore de lui :

Le Chrétien philosophe qui prouve combien sont certains et conformes aux lumières communes du bon sens, les premiers principes sur lesquels sont fondées les vérités de la religion et de la morale de l'Evangile que le St Esprit a écrites par sa grâce dans le cœur du véritable chrétien. Lyon, 1701, in 12. Mais ce livre était imprimé dès 1693 puisqu'on en saisit des exemplaires à Tours avec celui dont on a parlé. Il fut soumis à l'examen en France et ayant été jugé conforme à la religion et aux bonnes mœurs, la vente qui en avait été arrêtée fut permise et l'ouvrage s'est toujours vendu depuis librement. C'est un vol. in 12. de plus de 600 pages.

Pierre Billard a laissé en outre les ouvrages manuscrits suivants :

— Perpétuité de la religion catholique, où l'on prouve que la foi en Dieu créateur et l'espérance dans J.C. rédempteur ont été répandues dans toutes les nations par le canal d'Adam et de Noë ; que ces deux dogmes ont été conservés pendant un grand nombre d'années et que les sacrifices n'avaient ordinairement qu'un bon motif.

— Traité sur les 8 Béatitudes.

— Conseils de piété

— Traité des grandeurs de l'Eglise

— Traité de l'Incarnation

— La spiritualité de l'âme

— L'union de l'âme et du corps

— La question des faits et des habitudes

Tous ces mss. sont entre les mains de M. Billard de Lorrière, de même que les lettres, actes, requêtes et autres pièces dont on a parlé dans cet article

(Morésy)

Dom Chaudon dit : « Il mourut à Charenton » sans autre réflexion ; ce qui peut induire en erreur et faire croire au lecteur qu'il mourut à l'hôpital des fous de ce lieu.

A la bibliothèque d'Aix, sous le N° D 2252 :

La Beste a sept testes, ou beste jésuitique. Conférences entre Théophile et Dorothée, dans lesquelles on fait voir quelle est la politique ou l'esprit des Jésuites et l'union inséparable qu'il y a entre les Maximes de morale qu'ils ont soutenues et leur grâce suffisante .....

Fuyez comme à la rue du serpent

T. I. à Cologne (Tours) 1693 in 12 de ff 36, pp 466

Une note manuscrite sous le titre de cet exemplaire, d'une écriture du 18 siècle dit : « Il n'y a pas eu de Tome second, l'auteur ayant été mis à la Bastille où il est mort. » Et la même main a ajouté le mot Tours à côté de Cologne